

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
**Pour diffusion immédiate**

**COGECO CÂBLE**  
**ANNONCE LES RÉSULTATS DU QUATRIÈME TRIMESTRE**  
**DE L'EXERCICE FINANCIER 2001**

**Montréal, le 22 octobre 2001.** – Cogeco Câble inc. a annoncé aujourd'hui les résultats du quatrième trimestre et de l'exercice financier terminé le 31 août 2001.

**RÉSULTATS D'EXPLOITATION**

Les faits saillants financiers sont :

	TROIS MOIS TERMINÉS LE 31 AOÛT, (non vérifiés)			EXERCICES TERMINÉS LE 31 AOÛT, (vérifiés)		
	2001	2000	% Variation	2001	2000	% Variation
(000 \$ sauf les pourcentages et le bénéfice net par action)						
Produits d'exploitation	110 219	97 793	12,7	438 768	371 231	18,2
Bénéfice d'exploitation <sup>(1)</sup>	42 431	36 547	16,1	160 509	140 051	14,6
Marge d'exploitation	38,5 %	37,4 %		36,6 %	37,7 %	
Amortissement	24 876	18 670	33,2	92 080	64 594	42,6
Charges financières	13 561	13 804	(1,8)	53 794	48 440	11,1
Bénéfice net						
De base	3 449	1 665		5 818	11 662	
Ajusté <sup>(2)</sup>	464	1 665		2 833	11 326	
Bénéfice net par action						
De base	0,09	0,05		0,15	0,35	
Ajusté <sup>(2)</sup>	0,01	0,05		0,07	0,34	

<sup>(1)</sup> Avant amortissement.

<sup>(2)</sup> Excluant les éléments inhabituels et la modification d'une convention comptable relative aux impôts sur les bénéfices futurs.

Pour le quatrième trimestre de l'exercice financier 2001, les produits d'exploitation consolidés sont en hausse de 12,4 millions \$ ou 13 %. On impute une part d'environ 11,0 millions \$ de cet accroissement à l'acquisition de réseaux de câblodistribution desservant environ 103 800 clients du service de base durant le premier semestre de l'exercice financier 2001. La croissance interne des produits d'exploitation au quatrième trimestre est d'environ 1,4 million \$ ou 1 %. Cette croissance est principalement attribuable à l'amélioration du taux de pénétration du service d'accès Internet à haut débit et du service numérique ainsi qu'aux hausses tarifaires. En Ontario, des hausses tarifaires pour les volets facultatifs ont été effectuées en juin 2000 et en mars 2001 des hausses tarifaires mensuelles, variant entre 2 \$ et 3 \$ par client pour les volets facultatifs et la plupart des services regroupés offerts en Ontario, ont été implantées. Au Québec, les rajustements tarifaires de septembre 2000 et de juillet 2001 ont donné lieu à une majoration de 0,71 \$ par client du tarif mensuel moyen pondéré du premier volet facultatif. De plus, le tarif de location mensuel des décodeurs numériques au Québec a augmenté de \$3 en juillet dernier. Les hausses tarifaires du service de base ont eu lieu en septembre 2000 et mars 2001 en ce qui a trait à la distribution de certains services de télévision. Pour l'exercice financier terminé le 31 août 2001, les produits d'exploitation consolidés sont en hausse de 67,5 millions \$ ou 18 %. On impute une part d'environ 36,5 millions \$ de cet accroissement à l'acquisition de réseaux de câblodistribution et la balance est principalement attribuable à la croissance continue des clients au service d'accès Internet à haut débit et au service numérique ainsi qu'aux hausses tarifaires.

Le bénéfice d'exploitation avant amortissement a augmenté de 16 % au quatrième trimestre et de 15 % au cours de l'exercice financier 2001, comparativement aux mêmes périodes de l'an dernier. Les efforts déployés par Cogeco Câble afin d'améliorer la marge d'exploitation avant amortissement se sont traduits par une hausse de la marge d'exploitation de 35,1 % à 38,5 % entre le deuxième et le quatrième trimestre 2001. La hausse des marges bénéficiaires au quatrième trimestre est principalement attribuable à un programme de réduction de coût qui a débuté à la fin du second trimestre 2001 et à des hausses tarifaires effectuées au début du troisième trimestre 2001.

La dépense d'amortissement a augmenté de 33 % et les charges financières sont en baisse de 2% au quatrième trimestre de l'exercice financier 2001. La dépense d'amortissement a augmenté de 43 % et les charges financières sont en hausse de 11 % pour l'exercice financier 2001. L'accroissement de la charge d'amortissement résulte du programme de modernisation des réseaux de câblodistribution, des acquisitions d'immobilisations reliées au service d'accès Internet à haut débit et au service numérique, et des acquisitions récentes de réseaux de câblodistribution. Les acquisitions d'immobilisations, en particulier pour les décodeurs numériques, rendent possibles les produits d'exploitation futurs provenant de la vente d'une gamme très élargie de services interactifs et vidéo. La baisse des charges financières au quatrième trimestre est liée à la baisse des taux d'intérêt à court terme. La hausse des charges financières pour l'exercice financier 2001 est attribuable aux acquisitions d'immobilisations plus élevées que les flux de trésorerie générés par l'exploitation courante et aux récentes acquisitions de réseaux de câblodistribution.

Au quatrième trimestre de 2000-2001, Cogeco Câble a choisi de radier son investissement dans le projet de téléphonie sur IP et dans d'autres actifs pour un montant totalisant 30,5 millions \$ avant impôts. Cogeco Câble a procédé à une radiation de 29,3 millions \$ après avoir constaté l'ampleur imprévue des efforts nécessaires pour commercialiser la solution sur IP qui était à l'étude. En 1999-2000, un gain inhabituel totalisant 505 000 \$ a été réalisé par suite de la vente de réseaux de câblodistribution situés dans la vallée de l'Outaouais en échange de réseaux situés dans la péninsule du Niagara et la région de Windsor.

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2000, la Société a adopté les nouvelles recommandations de l'ICCA (Institut Canadien des Comptables Agréés) relatives aux impôts sur les bénéfices. Selon cette nouvelle convention comptable, les actifs et les passifs d'impôts futurs sont reconnus quant aux conséquences fiscales futures attribuables aux différences entre la valeur comptable des actifs et passifs existants aux états financiers et leurs valeurs fiscales respectives. Les actifs et passifs d'impôts futurs sont évalués selon l'utilisation des taux d'impôts en vigueur ou des taux d'impôts substantivement en vigueur qui pourront être appliqués aux bénéfices imposables lors du recouvrement ou de la réalisation, dans les années subséquentes, de ces différences temporaires. La modification de la convention comptable a donné lieu à une diminution de 23,8 millions \$ des impôts sur les bénéfices futurs pour le quatrième trimestre et pour l'exercice financier 2001.

Le bénéfice net du quatrième trimestre 2001, excluant les éléments inhabituels et la modification d'une convention comptable relative aux impôts sur les bénéfices futurs, se chiffre à 0,5 million \$, ou 0,01 \$ par action, comparativement à 1,7 million \$, ou 0,05 \$ par action, au quatrième trimestre de l'exercice précédent. Pour l'exercice se terminant le 31 août 2001, le bénéfice net, avant les éléments inhabituels et la modification d'une convention comptable relative aux impôts sur les bénéfices futurs, est de 2,8 millions \$, ou 0,07 \$ l'action, comparativement à 11,3 millions \$, ou 0,34 \$ l'action, pour la même période l'an dernier. Le bénéfice net du quatrième trimestre 2001 se chiffre à 3,4 millions \$, ou 0,09 \$ par action, comparativement à 1,7 million \$, ou 0,05 \$ par action, au quatrième trimestre de l'exercice précédent. En 2000-2001, le bénéfice net est de 5,8 millions \$, ou 0,15 \$ l'action, comparativement à 11,7 millions \$, ou 0,35 \$ l'action, pour la même période l'an dernier.

## **FLUX DE TRÉSORERIE ET RESSOURCES EN CAPITAL**

Au quatrième trimestre, les flux de trésorerie générés par l'exploitation courante sont en hausse de 15 %, passant de 22,6 millions \$ à 26,0 millions \$. Par action, ces flux de trésorerie ont diminué de 3 %, passant de 0,67 \$ à 0,65 \$. Pour l'exercice financier se terminant le 31 août 2001, les flux de trésorerie générés par l'exploitation courante ont atteint 105,4 millions \$ comparativement à 92,6 millions \$, soit une hausse de 14 %. Par action, ces flux de trésorerie s'élèvent à 2,71 \$ l'action comparativement à 2,76 \$ l'action pour la même période de l'année précédente. Cette diminution est essentiellement attribuable à une hausse de 16 % de la moyenne pondérée d'actions en circulation pour l'exercice financier 2001. Au quatrième trimestre, les acquisitions d'immobilisations sont en baisse, passant de 52,8 millions \$ à 32,5 millions \$ et pour l'exercice financier se terminant le 31 août 2001, les acquisitions d'immobilisations baissent de 175,5 millions \$ à 165,6 millions \$.

Au quatrième trimestre de l'exercice financier 2001, le nombre moyen d'actions en circulation s'établit à 39,9 millions comparativement à 33,6 millions pour la même période l'an dernier, une hausse de 19 %. Pour l'exercice financier 2001, le nombre moyen d'actions en circulation s'établit à 38,8 millions comparativement à 33,6 millions, une hausse de 16 %. Cette augmentation de la moyenne pondérée d'actions en circulation découle de l'émission au public de 2,5 millions d'actions subalternes à droit de vote le 12 septembre 2000 et de l'émission d'environ 3,8 millions d'actions subalternes à droit de vote en contrepartie partielle des acquisitions de réseaux de câblodistribution complétées au cours du premier semestre 2001.

Au cours de la période de six mois se terminant le 28 février 2001, Cogeco Câble a complété l'acquisition de réseaux de câblodistribution desservant environ 73 700 clients du service de base dans les régions de Lindsay, Belleville, Brockville et de Muskoka en Ontario, et de réseaux de câblodistribution desservant environ 30 100 clients du service de base principalement dans les régions de la Gaspésie, des Laurentides et de Nicolet au Québec. Cogeco Câble a également acquis des fibres optiques interurbaines interconnectant les réseaux de la région de Muskoka. Le prix d'achat total de toutes les acquisitions de réseaux de câblodistribution complétées au premier semestre de l'exercice financier 2001 est de 226,1 millions \$, sous réserve de certains ajustements finaux, et a été versé au moyen de paiements en espèces totalisant 80,9 millions \$ et de l'émission d'environ 3,8 millions d'actions subalternes à droit de vote. La base de clientèle existante de Cogeco Câble a augmenté d'environ 103 800 clients du service de base à la suite des acquisitions de réseaux de câblodistribution complétées durant le premier semestre de l'exercice financier 2001.

## **FACTEURS DE RISQUE ET INCERTITUDES**

Les facteurs de risque et incertitudes suivant, auxquels la Société fait face, constituent une mise à jour de ceux décrits dans le rapport annuel de la Société.

At Home Corporation (“@Home”) est, par le biais d'une convention avec une société canadienne, @Home Canada Inc., le fournisseur du portail Internet, du courriel, de l'interconnexion de ligne principale et de certains autres services accessoires pour la plupart des clients de Cogeco Câble qui sont abonnés au service Internet à haut débit en Ontario. Cogeco Câble n'utilise aucun service de @Home au Québec. La situation financière de @Home s'est récemment détériorée, ce qui soulève des inquiétudes quant à la capacité de @Home de continuer à soutenir ses services Internet à l'avenir. C'est pourquoi Cogeco Câble est présentement en train d'appliquer un plan de contingence visant à fournir et à dispenser la gamme complète des services à tous les clients du service Internet à haut débit de l'Ontario dès que possible sans avoir à utiliser les services de @Home. Ce plan de contingence implique des dépenses supplémentaires pour de l'équipement, pour l'interconnexion de ligne principale et la gestion de la transition à un service autonome. Cogeco Câble a confiance que le service autonome sera plus efficace et économique une fois la transition complétée.

Le lancement d'une grande variété de services de câblodistribution facultatifs, de services groupés et d'options à la carte, augmente la nécessité de recourir et de se fier à des systèmes d'information pour assurer efficacement la prestation de services, la facturation, le soutien administratif, la production de rapports et la vérification. L'architecture du système d'information et les systèmes de facturation principaux de Cogeco Câble font présentement l'objet d'une étude, l'entente relative au système de facturation qui est utilisé en Ontario arrivant à échéance en mai 2002. En plus de ces nouvelles exigences en matière d'exploitation et du remplacement éventuel du système d'information sur les clients, il y a également lieu de s'occuper de la nécessité de procéder efficacement et en temps opportun, à la remise en état des systèmes d'information, à la récupération des données, et d'assurer leur sécurité, en cas de panne grave ou de catastrophe.

Dans un jugement récent, la Cour d'appel fédérale a statué que, en vertu de la *Loi sur les télécommunications*, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) n'a pas la compétence pour fixer les modalités d'accès des câblodistributeurs et des autres sociétés de télécommunications aux structures de soutènement des services publics

d'électricité. Dans une instance sans lien avec celle qui précède, la Cour d'appel fédérale a accordé à certaines municipalités l'autorisation d'en appeler d'une décision du CRTC qui fixe les principes et les modalités principales régissant l'accès aux droits de passage municipaux par les câblodistributeurs et les autres sociétés de télécommunications. L'issue de cette instance pourrait avoir une incidence importante sur les modalités de certaines conventions d'accès avec les municipalités qui sont présentement en cours de négociation.

## **STATISTIQUES SUR LES CLIENTS**

Sans tenir compte des acquisitions de réseaux, le nombre de clients du service de base a diminué de 13 669 depuis le 31 mai 2001 et d'environ 31 500 depuis le 31 août 2000. Toutefois, la Société avait prévu la perte de clients du service de base, perte principalement liée à la hausse tarifaire à laquelle elle a procédé au troisième trimestre en vue d'aligner les tarifs de Cogeco Câble sur ceux du marché. Au 31 août 2001, Cogeco Câble desservait 107 938 clients au service d'accès Internet à haut débit, dépassant ainsi son objectif de 105 000 clients. Malgré une hausse de 3 \$ du tarif mensuel de location des décodeurs numériques, Cogeco Câble avait installé quelque 105 000 décodeurs au 31 août 2001. Les efforts de Cogeco Câble pour déployer les services numériques se sont traduits par une augmentation de 2,3 % du taux de pénétration des clients souscrivant au service de télévision payante depuis le 31 août 2000. Au 31 août 2001, 187 926 clients se sont abonnés à l'offre de services regroupés de Cogeco Câble comparativement à 152 410 au 31 mai 2001. 38 % des clients souscrivant à une offre de services regroupés adhèrent au service numérique.

## **PERSPECTIVES FINANCIÈRES**

Les perspectives financières ci-dessous comportant des risques et des incertitudes. Les résultats futurs seront influencés par un certain nombre de facteurs reliés à la technologie, aux marchés, à la concurrence et à la réglementation tels que décrits dans la section «Facteurs de risque et incertitudes» ci-dessus. En conséquence, les résultats réels pourraient différer de façon sensible des prévisions exprimées ou sous-entendues par ces énoncés de nature prospective.

La perte de clients du service de base devrait être moins importante que celle enregistrée au cours de l'exercice 2001, puisque Cogeco Câble prévoit étendre sa desserte numérique au Québec de 72 % à 95 % de sa clientèle. Toutefois, le degré d'intensité de la concurrence dans les régions desservies par Cogeco Câble pourrait compromettre l'atteinte de cet objectif. En se fondant sur la demande actuelle, la Société prévoit que le nombre d'abonnés à son service Internet à haut débit augmentera de 40 000 et que le nombre de décodeurs numériques augmentera de 25 000 d'ici le 31 août 2002.

Au cours de l'exercice financier 2002, la Société prévoit que ses produits d'exploitation progresseront de 9 %. Les acquisitions réalisées au cours de l'exercice 2001 devraient compter pour 2 % de cette augmentation, le solde étant attribuable à la croissance interne des produits d'exploitation. La croissance interne des produits d'exploitation devrait provenir principalement des hausses de tarifs des volets facultatifs qui ont eu lieu en mars et en juillet 2001 en Ontario et au Québec respectivement ainsi que de la pénétration accrue du service Internet à haut débit et du service numérique. Trois initiatives importantes devraient permettre à Cogeco Câble de maintenir sa marge d'exploitation avant amortissement du quatrième trimestre de 2001, soit le programme

de compression des coûts mis en œuvre à la fin du deuxième trimestre de 2001, les hausses tarifaires en mars et en juin 2001 et l'amélioration continue des procédés de gestion des relations avec la clientèle au sein de nos centres d'appels et de nos équipes techniques. Les initiatives en matière de technologie de l'information, comme la mise en œuvre de notre système de terminaux mobiles au cours du premier trimestre de l'exercice financier 2001 et de notre site Web transactionnel au cours de l'exercice financier 2002, devraient permettre à la Société d'améliorer davantage le service à la clientèle et de comprimer les coûts de façon plus importante.

Au cours de l'exercice financier 2002, Cogeco Câble prévoit que l'amortissement des immobilisations et charges reportées augmentera de 15 %, en comparaison de 43 % pour l'exercice financier 2001. Ce taux de croissance moins élevé devrait découler de deux facteurs principaux : la baisse des acquisitions d'immobilisations en 2001-2002 et une proportion plus élevée du nombre de décodeurs numériques vendus plutôt que loués (les décodeurs sont amortis sur une période plus courte que la plupart des acquisitions d'immobilisations liées aux réseaux). En 2001-2002, la direction prévoit que le budget d'acquisition d'immobilisations, qui totalise entre 125 et 130 millions \$, devrait être entièrement financé par les flux de trésorerie provenant de l'exploitation. En vertu des nouvelles règles de l'ICCA concernant les actifs intangibles, depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2001, les droits de clients, un élément d'actif dont la durée de vie est indéterminée, ne sont plus amortis, mais feront l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice financier.

Cogeco Câble est une entreprise de câblodistribution et de télécommunication qui compte environ 879 000 clients du service de base et, est le deuxième câblodistributeur en importance dans chacune des provinces de l'Ontario et du Québec et le quatrième au Canada selon le nombre de clients du service de base. Les actions subalternes à droit de vote de Cogeco Câble (CCA) sont inscrites à la Bourse de Toronto.

Certains énoncés dans ce communiqué de presse peuvent représenter des énoncés de nature prospective comportant des risques et des incertitudes. Les résultats futurs seront influencés par un certain nombre de facteurs reliés à la technologie, aux marchés, à la concurrence et à la réglementation tels que décrit dans la section «Facteurs de risque et incertitudes» ci-dessus. En conséquence, les résultats réels pourraient différer de façon sensible des prévisions exprimées ou sous-entendues par ces énoncés de nature prospective.

- 30 -

Source : **Cogeco Câble inc.**  
Pierre Gagné  
Vice-président, finances et chef de l'exploitation financière  
Tél.: (514) 874-2600

Renseignements : **BDDS Shandwick**  
Lise Perras  
Tél.: (514) 393-1180

Appel conférence : Discussion des résultats trimestriels le 23 octobre 2001 à 11 h 00  
Retransmission sur l'Internet à [www.cogeco.com](http://www.cogeco.com)

# COGECO CÂBLE INC.

## Statistiques sur les clients

- 7 -

	31 août 2001	31 août 2000
<b>Foyers câblés</b>		
Ontario	930 324	817 307
Québec	428 556	380 501
	<b>1 358 880</b>	<b>1 197 808</b>
<b>Clients du service de base</b>		
Ontario	622 612	567 944
Québec	256 154	238 487
	<b>878 766</b>	<b>806 431</b>
<b>Clients du volet facultatif - Premier Volet</b>		
Ontario	507 589	479 038
Québec	176 437	171 104
	<b>684 026</b>	<b>650 142</b>
<b>Clients du volet facultatif - Deuxième volet</b>		
Ontario	429 043	395 121
Québec	3 162 *	6 111
	<b>432 205</b>	<b>401 232</b>
<b>Clients du volet facultatif - Troisième volet</b>		
Ontario	364 531	341 364
Québec	2 229 *	2 636
	<b>366 760</b>	<b>344 000</b>
<b>Clients du service de télévision payante</b>		
Ontario	88 971	68 468
Québec	28 234	19 852
	<b>117 205</b>	<b>88 320</b>
<b>Clients du service Internet</b>		
Câble modem à haut débit		
Ontario	88 038	57 239
Québec	19 900	13 477
	<b>107 938</b>	<b>70 716</b>
<b>Décodeurs numériques</b>		
Ontario	74 615	62 123
Québec	30 677	16 940
	<b>105 292</b>	<b>79 063</b>
<b>Clients des services regroupés</b>		
Ontario (lancé le 1er mars 2000)	153 672	49 567
Québec (lancé le 9 juillet 2000)	34 254	5 520
	<b>187 926</b>	<b>55 087</b>

\* Disponible pour les clients qui ont le service vidéo numérique.

**COGECO CÂBLE INC.**  
**ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS**

- 8 -

<i>(en milliers de dollars, sauf les données par action)</i>	Trois mois terminés le 31 août		Douze mois terminés le 31 août	
	<b>2001</b>	2000	<b>2001</b>	2000
	(non vérifiés)		(vérifiés)	
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>110 219 \$</b>	97 793 \$	<b>438 768 \$</b>	371 231 \$
Frais d'affiliation	<b>32 900</b>	31 234	<b>134 695</b>	117 316
Autres charges d'exploitation	<b>33 882</b>	28 146	<b>136 046</b>	106 531
Honoraires de gestion - COGECO inc.	<b>1 006</b>	1 866	<b>7 518</b>	7 333
<b>Bénéfice d'exploitation avant amortissement</b>	<b>42 431</b>	36 547	<b>160 509</b>	140 051
Amortissement	<b>24 876</b>	18 670	<b>92 080</b>	64 594
<b>Bénéfice d'exploitation avant les éléments inhabituels</b>	<b>17 555</b>	17 877	<b>68 429</b>	75 457
Éléments inhabituels (Gain)	<b>30,481</b>	-	<b>30,481</b>	(505)
<b>Bénéfice d'exploitation</b>	<b>(12 926)</b>	17 877	<b>37 948</b>	75 962
Charges financières	<b>13 561</b>	13 804	<b>53 794</b>	48 440
<b>Bénéfice avant impôts sur les bénéfices</b>	<b>(26,487)</b>	4 073	<b>(15 846)</b>	27 522
<b>Impôts sur les bénéfices</b>				
Exigibles	<b>2 972</b>	792	<b>3 390</b>	1 160
Futurs	<b>(32 908)</b>	1 616	<b>(25 054)</b>	14 700
	<b>(29 936)</b>	2 408	<b>(21 664)</b>	15 860
<b>Bénéfice net</b>				
<b>De base</b>	<b>3 449 \$</b>	1 665 \$	<b>5,818 \$</b>	11 662 \$
<b>Excluant les éléments inhabituels</b>	<b>24 247</b>	1 665	<b>26 616</b>	11 326
<b>Bénéfice par action</b>				
<b>Non dilué</b>	<b>0,09 \$</b>	0,05 \$	<b>0,15 \$</b>	0,35 \$
<b>Dilué</b>	<b>0,09</b>	0,05	<b>0,15</b>	0,35
<b>Bénéfice par action excluant les éléments inhabituels</b>				
<b>Non dilué</b>	<b>0,61</b>	0,05	<b>0,69</b>	0,34
<b>Dilué</b>	<b>0,61</b>	0,05	<b>0,69</b>	0,34
Moyenne pondérée du nombre d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote en circulation	<b>39 867 195</b>	33 569 576	<b>38 812 879</b>	33 554 726

**ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE**

<i>(en milliers de dollars, sauf les données par action)</i>	Trois mois terminés le 31 août		Douze mois terminés le 31 août	
	2001	2000	2001	2000
	(non vérifiés)		(vérifiés)	
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>				
Bénéfice net	3 449 \$	1 665 \$	5,818 \$	11 662 \$
Éléments inhabituels déduction faite des impôts sur les bénéfices y afférents	20 798	-	20,798	(336)
Bénéfice net provenant de l'exploitation courante	24 247	1 665	26,616	11 326
Éléments sans incidence sur les espèces et quasi-espèces				
Amortissement	24 876	18 670	92 080	64 594
Amortissement des charges de financement reportées	431	427	1 721	1 712
Impôts sur les bénéfices futurs	(32 908)	1 616	(25 054)	14 700
Impôts sur les bénéfices futurs afférents aux éléments inhabituels	9 683	-	9,683	(169)
Autres	( 336)	233	323	390
<b>Flux de trésorerie générés par l'exploitation courante</b>	<b>25 993</b>	<b>22 611</b>	<b>105 369</b>	<b>92 553</b>
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation	18 798	36 728	(9 495)	(10 604)
	44 791	59 339	95 874	81 949
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>				
Acquisition d'immobilisations	(32 469)	(52 840)	(165 592)	(175 518)
Augmentation des charges reportées	(1 320)	(5 529)	(1 505)	(18 415)
Acquisition d'entreprises	1 355	(842)	(80 855)	(155 358)
Produit de cession d'entreprises	-	-	-	808
Autres	40	(318)	413	(254)
	(32 394)	(59 529)	(247 539)	(348 737)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>				
Augmentation de la dette à long terme	28 320	29 801	155 419	293 000
Diminution de la dette à long terme	(27 108)	( 93)	(98 584)	(2 497)
Émissions d'actions subalternes à droit de vote	-	12	100 429	787
Frais d'émission d'actions	-	-	(4 300)	-
Rachat pour annulation d'actions subalternes à droit de vote	-	(161)	(220)	(845)
Dividendes sur actions à droits de vote multiples	-	(942)	(471)	(3 765)
Dividendes sur actions subalternes à droit de vote	-	(1 072)	(631)	(4 289)
	1 212	27 545	151 642	282 391
<b>Variation nette des espèces et quasi-espèces</b>	<b>13 609</b>	<b>27 355</b>	<b>( 23)</b>	<b>15,603</b>
<b>Espèces et quasi-espèces au début</b>	<b>(10 232)</b>	<b>(23 955)</b>	<b>3 400</b>	<b>(12 203)</b>
<b>Espèces et quasi-espèces à la fin</b>	<b>3 377 \$</b>	<b>3 400 \$</b>	<b>3 377 \$</b>	<b>3 400 \$</b>
<b>Par action</b>				
<b>Flux de trésorerie générés par l'exploitation courante</b>				
Non dilué	0,65 \$	0,67 \$	2,71 \$	2,76 \$
Dilué	0,65	0,67	2,71	2,75

**COGECO CÂBLE INC.**  
**BILANS CONSOLIDÉS**

- 10 -

	<b>31 août</b>	31 août
<i>(en milliers de dollars)</i>	<b>2001</b>	2000
	<b>(vérifiés)</b>	(vérifiés)
<b>Actif</b>		
Immobilisations	<b>719 919 \$</b>	615 273 \$
Droits de clients	<b>989 552</b>	700 317
Charges reportées	<b>22 721</b>	33 622
Placements	<b>639</b>	2 094
Débiteurs	<b>41 041</b>	38 160
Charges payées d'avance	<b>7 015</b>	13 162
	<b>1 780 887 \$</b>	1 402 628 \$
<b>Passif et avoir des actionnaires</b>		
<b>Passif</b>		
Dette à long terme	<b>805 572 \$</b>	748 043 \$
Endettement bancaire	<b>( 3 377)</b>	(3 400)
Créditeurs et charges à payer	<b>80 787</b>	91 403
Produits reportés et perçus d'avance	<b>17 413</b>	12 402
Passif d'impôt futur	<b>167 615</b>	87 016
	<b>1 068 010</b>	935 464
<b>Avoir des actionnaires</b>		
Capital-actions	<b>628 894</b>	383 298
Bénéfice non répartis	<b>83 983</b>	83 866
	<b>712 877</b>	467 164
	<b>1 780 887 \$</b>	1 402 628 \$

**COGECO CÂBLE INC.****ÉTATS CONSOLIDÉS DES BÉNÉFICES NON RÉPARTIS**

- 11 -

	<b>Douze mois terminés le 31 août 2001 (vérifiés)</b>	Douze mois terminés le 31 août 2000 (vérifiés)
<i>(en milliers de dollars)</i>		
Solde au début	<b>83 866 \$</b>	80 486 \$
Bénéfice net	<b>5 818</b>	11 662
Frais d'émission d'actions, déduction faite des impôts y afférents	<b>( 2 928)</b>	-
Rajustement pour modification aux conventions comptables	<b>( 1 577)</b>	-
Excédent du prix payé sur la valeur attribuée aux actions rachetées	<b>( 94)</b>	( 228)
Dividendes sur actions à droits de vote multiples	<b>( 471)</b>	( 3 765)
Dividendes sur actions subalternes à droit de vote	<b>( 631)</b>	( 4 289)
Solde à la fin	<b>83 983 \$</b>	83 866 \$